



# LA MARESCHALE

## Conditions d'Exposition 2018-2019

**LE PRINCIPE** La Mareschale accueille **gracieusement** dans l'année des expositions mixées, (peintures, dessins, photos, installations, volumes, ...), **en duo ou en collectif**, dans l'espace accueil, salle du Bastidon et hall d'entrée Bastide.

**LA SELECTION** La sélection des Artistes se fait sur [lamareschale@hotmail.com](mailto:lamareschale@hotmail.com) (envoi de visuels + texte de présentation et démarche artistique + site web). Après étude des documents et accord de l'équipe, une réponse et des dates vous sont alors communiquées. \*Afin de soutenir La Mareschale, nous vous invitons à prendre **l'adhésion annuelle de 16€ (pour les collectifs 30€)**.

**LA LOGISTIQUE** Les salles sont équipées de cimaises et systèmes d'accroches, tables, chaises, mais pas de présentoirs pour sculptures. Il appartient à l'artiste de fournir le matériel manquant dont il aurait besoin pour présenter son travail au mieux. **En ce qui concerne les œuvres fragiles (photos, dessins, gravures), nous vous conseillons de les présenter sous verre**, aux vues de la grande fréquentation de ses lieux, La Mareschale se dégageant de toute responsabilité.

L'équipe vous aide à l'accrochage, au décrochage. L'installation se fait obligatoirement aux heures d'ouverture de La Mareschale et en présence des organisateurs. **La Mareschale prépare les buffets-cocktails des**

vernissages. **Vous pouvez y apporter votre contribution.** L'équipe vous épaulera pendant cette soirée vernissage pour que vous puissiez vous consacrer aux invités.

**En fonction des créneaux de visites d'expositions vous pouvez être présents pour faire des permanences** du lundi au vendredi. Des groupes, des associations, des écoles, des centres de loisirs programment également des visites, votre présence dans ces moments là est vivement souhaitée.

**VOTRE RESPONSABILITE** Nous n'assurons pas votre travail, vous devez souscrire vous-même à une assurance pour vos œuvres exposées dans nos lieux pendant la durée de votre événement, dégageant La Mareschale de toute procédure qui pourrait être faite à son encontre.

**\*Pas d'affichage ostentatoire de prix** sur les œuvres. Nous ne sommes pas une galerie mais une association (Loi 1901 à but non lucratif) culturelle et artistique qui met les Arts en avant. Une liste de prix sera confiée aux agents d'accueil pour informer les visiteurs intéressés mais aucune transaction ne sera faite. Aussi, laissez bien vos cartes de visites, brochures et livre d'or à disposition du public à l'accueil.

**DIFFUSION DE L'EXPOSITION** Une large communication sera faite sur les webs, par mailings, dans les médias papiers et auprès de nos adhérents et Amis. Vous devez également communiquer sur votre exposition et lancer vos invitations vernissage. Nous réalisons un dépliant des expositions pour la saison, vous pourrez vous en procurer dans nos locaux. Mais également affiches et flyers pour chaque exposition, vous aurez des tirages selon vos besoins.

**Nous nous réservons le droit** d'utiliser les photos prises pendant votre période d'exposition pour promouvoir votre événement et plus globalement le secteur Arts Plastiques de notre structure ! **J'ai lu et j'accepte les termes de cette convention que je m'engage à respecter :**

**ARTISTE / COLLECTIF** .....

Signature + « Lu et approuvé »

27 av Tübingen 13090 Aix-en-Provence **04.42.59.19.71**

<https://lmareschale.com/>

